



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Aménagement de la rue Perochon - maitrise d'oeuvre -
Approbation de l'Avant Projet et fixation du forfait définitif -
Avenant n° 1**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070290

**Approbation de l'Avant Projet et fixation du forfait définitif -
Avenant n° 1**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Par délibération du 29 mai 2006, il a été décidé de confier la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du bas de la rue Pérochon au groupement Iris Conseil Région et Iris Conseil Aménagement pour un montant de 41 165,12 euros TTC (marché n°06221A010).

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement de la place du Roulage, où est intégré le haut de la rue Pérochon, et de la restructuration de la place de la Brèche. Une circulation à sens unique montante sur une seule voie avec un stationnement de chaque côté est proposée.

Le montant estimatif des travaux, calculé sur la base de l'avant projet, s'élève à 315 936,50 € HT, soit 377 860,05 € TTC. En conséquence, le forfait définitif du maître d'œuvre, calculé sur la base de ce montant, est de :

| | | |
|--------------------------|----------------|-----------------|
| § Mission de base | 29 729,62 € HT | 35 556,63 € TTC |
| § Mission complémentaire | 2 425,00 € HT | 2 900,30 € TTC |

Le total de la rémunération définitive du maître d'œuvre est donc de 32 154,62 € HT, soit 38 456,93 € TTC ; ce qui représente une diminution de 6,58 % par rapport au forfait provisoire établi sur la base de 340 000 € HT de travaux.

La dépense est inscrite au BP 2007 – Chapitre 83004001 – Fonction 8241 – Article 2151

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avant projet présenté par le maître d'œuvre,
- fixer le coût prévisionnel des travaux à 377 860,05 € TTC ainsi que le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 38 456,93 € TTC,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre ci-annexé,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter toutes les autorisations administratives afférentes à ce projet.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 37 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 8 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gérard NEBAS